

CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur du règlement no 487 (2020)

AVIS PUBLIC est donné que le règlement no 487 (2020) adopté par le conseil municipal le 7 octobre 2020 a été certifié conforme par la MRC de La Vallée-du-Richelieu le 26 novembre 2020.

Règlement no 487 (2020) : Règlement modifiant et refondant le règlement sur les plans d'implantation et intégration architecturale numéro 487-U et ses amendements afin d'y intégrer certaines orientations d'aménagement du PPU.

QUE communication dudit règlement peut être prise à mon bureau situé au 2555, chemin Bellevue à Carignan, durant les heures normales de bureau; ledit règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Carignan, ce 8 décembre 2020.

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 8 décembre 2020 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 8 décembre 2020.

Donné à Carignan, ce 8 décembre 2020.

Ève Poulin, avocate
Greffière